




# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 3 / 1 2 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 3 / 1 2 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7651

## 1 Intitulé du projet

Projet de forage d'eau d'environ 80 mètres de profondeur avec prélèvement d'eau de 23750 m3/an

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

EARL COUSTRE

N° SIRET

4 7 7 7 1 1 4 6 9 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

EARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

COUSTRE

Prénom(s)

JEAN PIERRE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27- a)	Forage à destination de l'irrigation d'une profondeur supérieure à 50 m soit 80m

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le siège d'exploitation de l'EARL COUSTRE se situe sur la commune de Marconnelle (62). L'exploitation est spécialisée dans la production de céréales oléoprotéagineux (lin textile notamment), betteraves et pommes de terre. Il n'y a pas d'élevage.

Afin de sécuriser ses productions dans un contexte climatique de plus en plus incertain, Monsieur COUSTRE souhaite réaliser une seconde série de prospections pour la réalisation d'un forage sur la commune de Marconne ou Marconnelle, exploitant ainsi la nappe de la craie de la vallée de la Canche amont.

#### 4.2 Objectifs du projet

Si la ressource le permet, le forage sera exploité au débit maximum de 90m<sup>3</sup>/h pour un volume annuel total maximum de 23 750 m<sup>3</sup> pour l'irrigation de 30 ha maximum de lin, betteraves et pommes de terre.

Ces productions font l'objet de contrats avec les entreprises de l'industrie agro-alimentaire ce qui nécessite de respecter un cahier des charges en terme de quantité et qualité de ces productions. Ce projet permettra de sécuriser et viabiliser ces productions en fonction des aléas climatiques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le forage sera creusé en rotation à l'eau claire, les formations meubles seront d'abord forées et obturées à l'aide d'un tubage et cimentation de l'espace annulaire entre le tubage plein et le terrain naturel. Les formations calcaires seront ensuite forées. Les forages seront équipés d'un tubage PVC, plein dans sa partie supérieure (0 à 40m ) et d'un tubage crépiné de 40 mètres dans sa partie inférieure.

Une margelle bétonnée sera conçue de manière à éloigner les eaux de la tête des forages. La surface de la margelle sera de 3 m<sup>2</sup> et rehaussée de 30 cm par rapport au niveau du sol. Les têtes de forage s'élèveront d'au moins 50 cm au dessus du niveau du sol.  
L'ouvrage sera dans un local fermé, isolé et cadénassé.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'eau du forage sera pompée au débit instantané de 90 m<sup>3</sup>/h pour un volume prélevé maximum annuel total de 23750 m<sup>3</sup>/an.

Selon la localisation, l'énergie utilisée pour pomper l'eau sera probablement fournie par le réseau électrique qui actionnera une pompe immergée. Dans son fonctionnement, le forage n'occasionnera aucun bruit.

Si l'exploitant débute sa réflexion sur le sujet, l'irrigation devrait être pratiquée par la technique d'aspersion avec enrouleur avec conduites enterrées (le parcellaire étant regroupé autour des projets).

Le forage sera exploité pendant la période estivale si les conditions climatiques l'exigent.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Rubrique 1.1.1.0 : demande d'autorisation de créer un ouvrage compatible avec l'arrêté des prescriptions générales spécifiques aux ouvrages en date du 11/09/2003.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur du forage	80 m
Diamètre foration / Diamètre tubage	381 mm / 315 mm
Débit de prélèvement	maxi 80 m3/h
Superficie du chantier pendant les travaux	100 m <sup>2</sup>
Superficie de l'emprise en phase d'exploitation	3 à 9 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

Face à l'incertitude de la réserve en eau souterraine, 3 propositions de point de forage sont prévues sur les communes de Marconne et Marconnelle:

- parcelle cadastrale n°38 section ZA
- parcelle cadastrale n°25 section ZA
- parcelle cadastrale n° 2 section C

A l'issue de la recherche, 1 seul forage parmi ces 3 prospections sera exploité

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Coordonnées Lambert II étendu Point 1: X: 575 868 / Y: 2 595 966 / Z: 128 m ; Point 2: X: 575 785 / Y: 2 595 929 / Z: 131m  
Point 3 : X: 575 955 / Y: 2 595 819 / Z: 118m

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site NATURA 2000 le plus proche à plus de 4 km du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon le référentiel du BRGM, le projet de forage est situé à l'extrémité du système aquifère TERNOIS/VAL DE CANCHE codé 003a où la nappe exploitable est la nappe de la craie de la vallée de la Canche amont.  L'impact potentiel du prélèvement sera limitée à 23 750 m3 par an maximum.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entité aquifère de la Craie est principalement alimentée par la pluie efficace, évaluée à 400 mm. Selon les sources les plus récentes de l'Agence de l'eau, en moyenne sur les années 2011 à 2016, les prélèvements en eau souterraine ont été évalués à 5 697 252 m3 d'eau souterraine (les prélèvements liés à l'irrigation étant estimés à 0.1% des prélèvements) avec une recharge 50 fois importante que le prélèvement. L'impact potentiel du prélèvement sera quasi nul.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Superficie de l'emprise en phase d'exploitation est de 3m <sup>2</sup>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera réalisé à plus de 4 kilomètres du site Natura 2000 "Pelouses, bois, forêts neutrocalcicoles et système alluvial de la moyenne vallée de l'Authie"
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, l'installation de la margelle bétonnée du forage consommera 3 m <sup>2</sup> .
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La tête de forage sera fermée et étanche.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de préserver la qualité de l'eau de la nappe souterraine, une cimentation de l'espace annulaire entre le terrain et le tubage sera réalisée, ainsi qu'une margelle bétonnée et surélevée par rapport au
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	terrain naturel. Le forage sera protégé par un capot étanche et fermé.



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement pendant le chantier de réalisation	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La source de bruite sera effective uniquement pendant la phase de travaux (1 semaine non complète). L'alimentation des pompes n'engendrera pas de bruit pendant la phase d'exploitation.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de toute habitation tiers de l'exploitant: quelque soit la localisation choisie, le projet n'engendrera pas de nuisances sonores aux tiers.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux chargées d'éléments fins provenant des différentes couches de sol rencontrées pendant la durée des travaux: impact limité par la décantation prévue avant restitution au milieu naturel
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Respect de l'article 4 de l'arrêté du 11 septembre 2003. Le forage sera implanté à plus de 35 mètres de tout bâtiment d'élevage et des ouvrages de stockages d'effluents. Le projet consiste à garantir un niveau de rendement et de qualité des productions suffisant en cas d'aléa climatique (sécheresse). Disposer de l'irrigation permettra à l'exploitation de maintenir ses productions en pommes de terre, lin textile et betteraves notamment.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Pas de forage existant ni de projet en cours à moins de 500 mètres de ce projet.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin d'éviter la contamination de la nappe souterraine par des intrusions d'eau de ruissellement depuis la surface, ou par le mélange des différents horizons, les mesures suivantes seront prises, en conformité avec les prescriptions de l'arrêté du 11 septembre 2003.

Pour éviter le mélange des nappes, et l'infiltration des eaux de surface, une cimentation de l'espace annulaire entre le tuyau et le terrain sera effectué.

Il sera réalisé une margelle bétonnée, conçue de manière à éloigner les eaux de la tête de forage. La surface de la margelle sera de 3 m<sup>2</sup> et rehaussée de 30 cm par rapport au niveau du sol.

La tête de forage s'élèvera d'au moins 50 cm au dessus du niveau du sol.

L'ouvrage sera fermé dans un local fermé et étanche.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les lieux projetés pour l'implantation du forage définitif ne se situent ni dans une zone protégée, ni à proximité d'une zone de captage d'eau potable ni à proximité d'un tiers.

Le projet se situe sur un territoire avec peu de prélèvements agricoles et une ressource en eau relativement importante.

Le projet devrait être dispensé d'une étude environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom COUSTRE

Prénom JEAN PIERRE

Qualité du signataire gérant

À CAPELLE LES HESDIN

Fait le 1 5 / 1 2 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)